

18

LA LAUPIE

Sur le chemin
de Borne Rousse



Moyen



6,7KM



3h15

Départ : D219 direction Marsanne, et à 2km à droite (D105) direction Sauzet, puis première à droite (D107 direction Condillac), tourner tout de suite à droite sur la piste forestière, parking à 200m. Monter sur le large chemin entre les pins noirs d'Autriche. À la patte d'oie (poteau du Vallat Blanc, 260m) prendre à droite direction « Borne Rousse par le vallon ». Dans un virage à droite, prendre tout droit le sentier qui monte en sous-bois. Le sentier rejoint une piste : la traverser pour prendre le sentier en face : vue panoramique de Borne Rousse. Prendre à gauche et trouver à 10m sur la crête une grosse pierre marquée de rouge : limite des communes de La Laupie, Condillac et Marsanne. Continuer sur le sentier de crête (magnifique vue sur l'Ardèche). À la patte d'oie, prendre à gauche pour rester en crête. Dans la descente, prendre à gauche.

À la ligne haute tension, continuer tout droit. Vue panoramique sur le Glandasse, les Trois Becs, le Grand Delmas et la Valdaine. À la prochaine intersection (cèdres), rester sur la gauche. Au croisement de la cabane de chasse, poursuivre tout droit. Garder le même chemin et descendre à droite au poteau du Vallat Blanc jusqu'au point de départ.

20

CONDILLAC

Champ Coulon



Facile



3,8KM



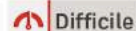
2h00

Départ : à 1km à l'est de Condillac direction Marsanne. À gauche chemin de Béraud. À 300m, se garer près du panneau de départ des randonnées. Continuer à pied sur cette petite route sur 300m et prendre à gauche le sentier montant. Au premier croisement prendre à droite, au suivant à gauche sur le chemin. La n°22 continue tout droit, mais la n°20 descend à droite sur un sentier, qui débouche à 2km sur un chemin carrossable. Prendre à droite pour revenir au parking.

22

CONDILLAC

Borne Rousse
et le Grand Travers



Difficile



10,3KM



4h00

Départ : idem n°20, à 300m à droite du panneau de départ, monter à gauche sur le sentier. Au 1^{er} croisement prendre à droite. À la prochaine intersection prendre à gauche, et tout de suite à droite. À la clairière, monter à gauche sur le chemin. Continuer tout droit (la n°20 part à droite sur un sentier en descente). Très beau point de vue plein sud, continuer en crête et prendre à gauche le sentier pour rejoindre Borne Rousse. Continuer tout droit en montant (sens inverse n°28), le sentier évolue en parallèle à la piste forestière. Au Gros Fayard, prendre à gauche en descente, ainsi qu'à la prochaine intersection. Au col de Papillère, prendre bien à gauche sur le sentier qui descend (et pas sur la piste, qui rejoint Mirmande). Garder ce sentier et au collet continuer tout droit sur la piste. À 400m, descendre sur l'épaule. En bas, longer les propriétés privées, suivre la route sur 300m, et prendre le long de la première maison à gauche. Descendre en sous-bois, remonter par le sentier jusqu'à la route. Le parking est à 200m à gauche.

RANDONNÉES

18

20

22

La Laupie - Condillac

NORD ROUBION



18

LA LAUPIE

Sur le chemin
de Borne Rousse



Moyen



6,7KM



3h15

Le plein de nature avec des points de vue magnifiques, si près de la plaine ! Vous découvrirez l'ancestrale limite entre La Laupie, Condillac et Marsanne...

20

CONDILLAC

Champ Coulon



Facile



3,8KM



2h00

Vous n'êtes pas encore sortis cette année ? Cette balade constituera une parfaite mise en jambes !

22

CONDILLAC

Borne Rousse
et le Grand Travers



Difficile



10,3KM



4h00

Garrigue de chênes verts, pinède, hêtraie : traversez les multiples visages de la forêt et profitez du versant ouest au coucher du soleil...



Montélimar
AGGLOMÉRATION
TOURISME
DRÔME
PROVENÇALE

18

LA LAUPIE

Sur le chemin de Borne Rousse

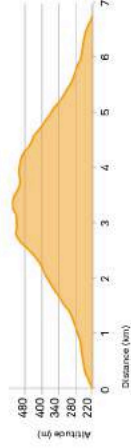
6,7KM



3h15



Moyen



- Point de départ / arrivée
- Point de vue / table d'orientation
- Patrimoine bâti

20

CONDILLAC

Champ Coulon

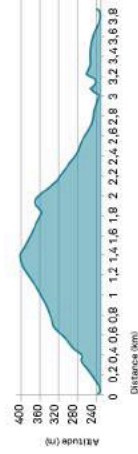
3,8KM



2h00



Facile



CONDILLAC

Borne Rousse et le Grand Travers

22

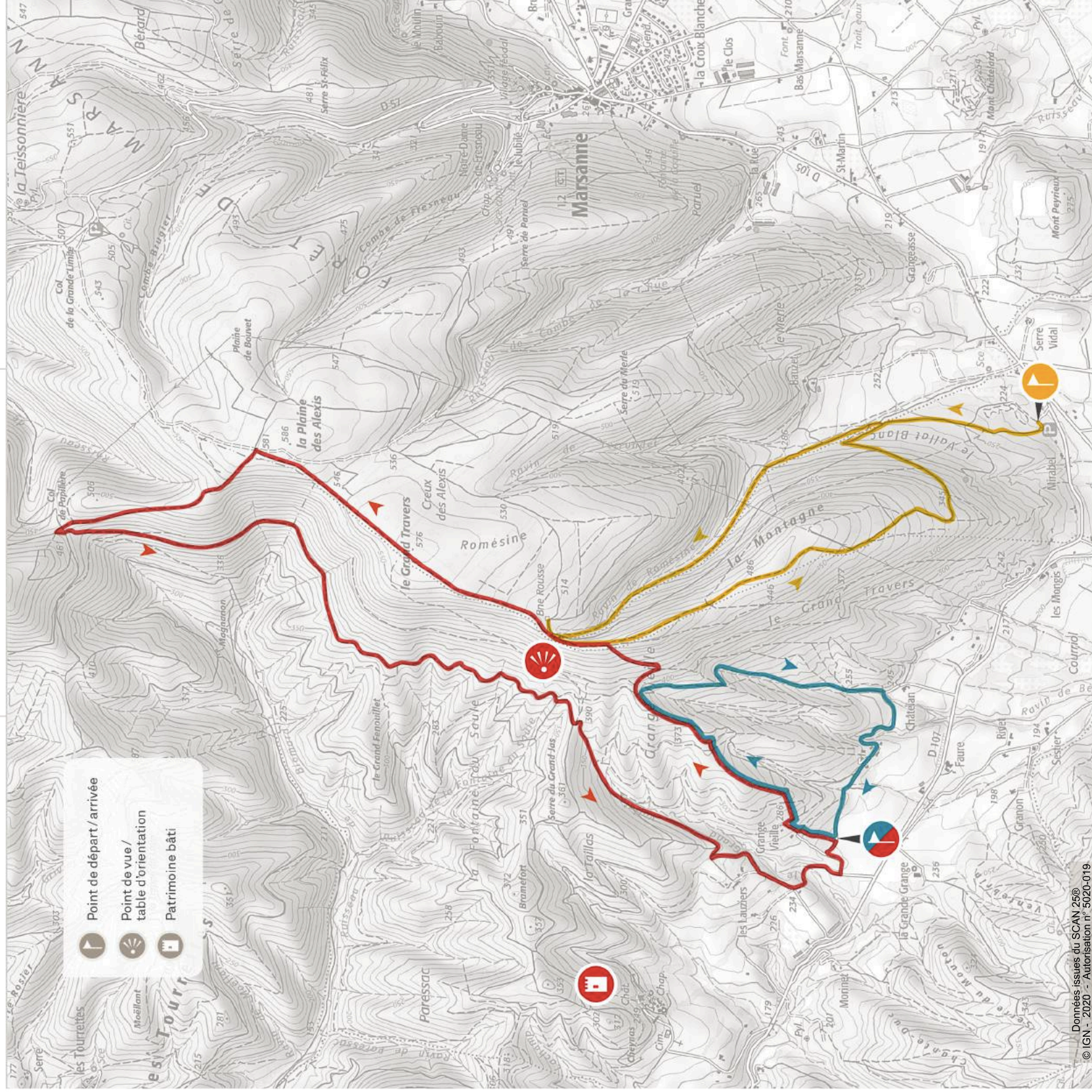
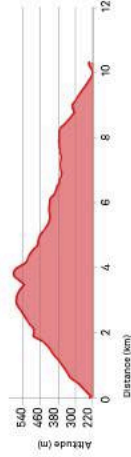
10,3KM



4h00



Difficile



Données issues du SCAN 25®
© IGN - 2020 - Autorisation n° 5020-019.

- Eau, bonnes chaussures, imperméable, laisse, sac poubelle, marcher à gauche sur les routes, sauf en virage à gauche.
- Cueillette, ramassage, chien en liberté, mégot, feu, véhicule à moteur, divagation hors battises et sur propriétés privées.



Application
Natura list
Disponible sur

Office de Tourisme de Montélimar-Agglomération
Tél : + 33 (0)4 75 01 00 20

Bureau d'Information Touristique de Marsanne
Tél : + 33 (0)4 75 90 31 59
www.montelimar-tourisme.com